Subject: mon dossier médical
From: Sara Picazo <cybersara@gmail.com>
Date: 07/08/2024, 00:32
To: ars-idf-signaux-sanitaires@ars.sante.fr, ars-idf-dos-ville-hopital@ars.sante.fr, ars-dd75-ville-hopital@ars.sante.fr

Bonjour,
Je viens vers vous car depuis le 13 novembre 2023, j'ai fait la demande pour obtenir mon dossier médical d'hospitalisation à la maison Blanche Avron 129 rue d'Avron Paris 20 daté de 2006. J'ai fait appel à madame Alexandra AUDIGER

Chargée des Relations avec les Usagers car c'était la procédure de passer par elle pour cette demande.

Direction des usagers, de la qualité et de la gestion des risques

GHU Paris psychiatrie & neurosciences

1 rue Cabanis – 75014 PARIS

alexandra.audiger@ghu-paris.fr

Tél : 01 45 65 74 20

Je l'ai relancé le 16 avril 2024. Elle m'a dit qu'elle ferait le nécessaire. Mais toujours rien. J'ai fini par en parler à l'ordre des médecins en juin 2024. Ils ont fait une action auprès de la chargée des relations avec les usagers, madame Augier Mais, à ce jour, je n'ai toujours pas le dossier médical complet de maison Blanche Avron.

Pouvez-vous me dire ce que je dois faire maintenant ? car j'ai téléphoné à nouveau à l'ordre des médecins avant-hier et je me suis fâchée car, j'ai eu une secrétaire qui m'a dit qu'elle ne pouvait rien faire si l'hôpital ne fait rien.

Que dois je faire maintenant car je croyais que le patient de nos jours a le droit d'être en possession de son dossier médical complet quand il en fait la demande dans les règles.

Que dois je faire ? car j'ai l'aah, la carte cmi invalidité en tant que personne avec un handicap un TSA et je commence à trouver la situation irrespectueuse pour ma personne et c'est moralement éprouvant.

Je vous souhaite une bonne journée
Cordialement
Sara Picazo Fraignac

Attachments:

Madame Picazo 1.pdf	506 KB
emails-ordre-des-medecins-03.pdf	860 KB



Sara Picazo <cybersara@gmail.com>

Demande novembre 2023 dossier médical et toujours rien en Juin 2024. Que faire ?

1 message

Sara Picazo <cybersara@gmail.com> 3 juin 2024 à 10:46
À : cd.75@ordre.medecin.fr

Bonjour,

Je viens vers vous car depuis novembre 2023, j'ai demandé mon dossier médical complet pour Lasalle, GHU Paris et Maison blanche Avron en leur fournissant toutes les pièces demandées à Alexandra AUDIGER Chargée des Relations avec les Usagers (voir émail écrit en dessous de ce texte). Elle a relancé auprès des services les choses en avril en s'excusant auprès de moi du retard (voir pièce jointe). Et nous sommes en juin 2024 et je ne l'ai toujours pas. Je souhaite l'avoir car déjà ce sont mes droits et je veux comprendre ce qui c'est passé à ce moment-là. Après des violences conjugales avec un ex conjoint Ludovic lièvre, je me suis retrouvée chez la police (j'ai porté plainte pour violences conjugales) qui m'a demandé si je voulais aller à l'hôpital psychiatrique ou chez cet ex, mon tortionnaire. Avant, j'avais été vu par un médecin de la police pour voir si j'avais des marques sur mon corps puisque j'avais déposé une plainte. Et le papier que ce docteur m'a donné était tellement un torchon que je ne l'ai jamais donné à la police (Ce fameux papier est encore chez moi que j'ai montré aux défenseurs des droits). Donc, J'ai choisi la première solution en hospitalisation libre. Donc ils m'ont emmené dans la nuit à un premier hôpital dans une ambulance. Le lendemain, je me suis retrouvé à un autre hôpital psychiatrique avec pleins de bleus sur les jambes. Et j'ai voulu quitter l'hôpital psychiatrique alors que j'étais en hospitalisation libre et ils n'ont pas voulu que je quitte l'hôpital. Ils m'ont transformé mon hospitalisation libre en HDT hospitalisation forcée. Donc je voudrais comprendre ce qui s'est passé car si j'avais des bleus sur les jambes et il y avait eu des violences conjugales et j'étais en HL donc pourquoi n'ai je pas eu le droit de sortir de l'hôpital car j'ai passé au moins trois mois dedans pendant que monsieur Ludovic Lièvre lui qui m'a porté des coups était libre comme l'air. Et pourquoi les infirmières n'ont pas mentionné cela à la police mes bleus aux jambes. Je veux quand même préciser une chose aussi capitale. J'ai su qu'à 50 ans que je suis aspergirl (autiste) donc cela ne fait pas longtemps que je le sais ce qui fait quand monsieur Ludovic Lièvre me donnait du Xanax sans ordonnance car il en avait (il était bipolaire) et je crois monsieur Harlé Antoine, mon psychiatre par la suite il me semble m'a donné aussi des anxiolytiques si je me trompe pas pour mes angoisses. Je constate que les anxiolytiques me font délirer. Il ne faut pas me donner ce type de médicament. Il est possible que les infirmières m'ont donné des anxiolytiques pendant mon hospitalisation et vous pouvez comprendre comment j'ai pu me sentir très mal vu que c'est ce type de médocs qui me créent des hallucinations. C'est pourquoi j'ai besoin de savoir ce qu'on m'a donné car cela est indiqué dans le dossier médical.
Voilà les raisons pour lesquelles je demande ce fameux dossier médical pour comprendre ce qui s'est réellement passé à cette période de ma vie car dans un autre compte rendu d'un dossier médical pour une autre hospitalisation en 2016, les pompiers ont dit que j'ai balancé par la fenêtre des objets au neuvième étage et c'est totalement faux. J'ai jeté dans la poubelle des objets pour la plupart où je faisais une fixation sur la couleur rouge mais je n'ai rien jeté par le balcon.
J'ai beaucoup de questionnement sur ce sujet, par conséquent j'ai besoin de lire les comptes rendus de toutes mes hospitalisations. J'ai obtenu les autres sauf ces dernières.

Pouvez-vous me dire comment faire pour obtenir ce dernier dossier médical? Il me manque celui qui est daté de 2005, c'est l'hôpital ville evrard 5 Rue du Dr Delafontaine, 93200 Saint-Denis et de 2006, de l'hôpital psychiatrique hotel dieu à Paris (d'une nuit) comme l'Hôpital maison blanche Avron **Adresse :** 129 Rue d'Avron, 75020 Paris

Ne devrais-je pas avoir au bout de deux mois ce dossier médical que j'ai demandé en novembre 2023 car tous les autres dossiers médicaux m'ont été transmis sans problème au bout de deux mois, celui de l'hôpital centre hospitalier Montperrin 109 Av. du Petit Barthélémy, 13100 Aix-en-Provence puis celui de l'hôpital du clos Bernard 15 rue du clos Bernard à Aubervilliers et celui de l'hôpital maison blanche Lasalle à Paris

Merci d'avance pour votre aide
Je vous souhaite une bonne journée
Cordialement

Sara Picazo Fraignac
13 rue de la Grenade au 9ème étage
Tél 0764825546 et 0622117777
Email : cybersara@gmail.com

PS ; les coordonnées de la responsable si vous en avez besoin je vous les redonne et elles sont aussi indiquées ci dessous de l'email de novembre 2023)

Alexandra AUDIGER

Chargée des Relations avec les Usagers

Direction des usagers, de la qualité et de la gestion des risques

GHU Paris psychiatrie & neurosciences

1 rue Cabanis – 75014 PARIS

alexandra.audiger@ghu-paris.fr

Tél : 01 45 65 74 20

Le ven. 17 nov. 2023 à 11:28, USAGERS <usagers@ghu-paris.fr> a écrit :

> Bonjour,
>
> Afin de donner suite à votre demande d'accès à votre dossier médical, nous vous remercions de nous adresser le formulaire de demande d'accès aux informations de santé dûment rempli ainsi que les pièces justificatives demandées.
>
> Je vous prie de trouver, pour votre parfaite information, la plaquette d'information : « Demande d'accès aux informations de santé ».
>
> Vous pourrez obtenir votre dossier des sites AVRON et LASSALLE, sites du GHU Paris,
>
> Pour les autres établissements, il est souhaitable de vous rapprocher de la Direction des usagers de chaque établissement pour obtenir votre dossier,
>
> Vous souhaitant bonne réception de cette information,
>
> Bien cordialement
>
> Alexandra AUDIGER
>
> Chargée des Relations avec les Usagers
>
> Direction des usagers, de la qualité et de la gestion des risques
>
> GHU Paris psychiatrie & neurosciences
>
> 1 rue Cabanis – 75014 PARIS
>
> alexandra.audiger@ghu-paris.fr

Tél : 01 45 65 74 20

Vous pouvez également nous suivre sur twitter : @GHUParis

A parcourir : la brochure pdf du GHU Paris psychiatrie & neurosciences

-

logo-ghu-cmjn

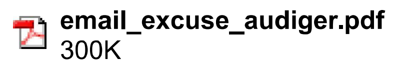
-

---

2 pièces jointes



image001.png
36K



email_excuse_audiger.pdf
300K